



# **CAP LOCALE DU**

## **06 février 2017**

### ***Mouvements complémentaires C***

# **COMPTE-RENDU**

La CAP locale C s'est réunie ce jour pour étudier le mouvement complémentaire du 1er mars 2017.

La CGT était représentée par Gilles DESCHAMPS et Arnaud COLBATZ (titulaires), Patricia MOREAU, Isabelle COLBATZ et Antony LAGNEAUX (suppléants),

En ouverture de la séance, nous avons donné lecture de la déclaration liminaire ci-jointe, faisant le constat de l'état catastrophique à la DGFIP, des services et des missions. Cette casse de notre administration est, entre autre, due aux milliers de suppressions d'emplois dans notre ministère et aux multiples réformes et restructurations de services.

Les élus ont fait observer que le peu de demandes de vœux déposés pour ce mouvement complémentaire, est peut être le fait d'un manque de communication, en appuyant sur le fait que tous les agents dont le poste n'est pas « fragilisé » ne se sentent pas forcément concerné par ce mouvement.

Deux agents sont mutés dans l'Aisne au 1<sup>er</sup> mars 2017, tous deux dans la filière Fiscale . L'un d'eux obtient entière satisfaction, l'autre agent arrivant en surnombre à Saint-Quentin du fait des suppression d'emploi de 2017. La direction a fait le choix de le laisser sans affectation jusqu'à nouvel ordre au vue de sa situation personnelle.

Deux agents en situation précaire d'ALD au 01/01/2017 ont obtenu une affectation sur les postes sollicités et le dernier agent concerné par ce mouvement à obtenu également satisfaction sur sa résidence selon ses vœux.

Au vu de la situation générale à la DGFIP, dénoncée dans la liminaire, les élus CGT ont voté contre le mouvement proposé.

*Laon, le 06 février 2017.*